

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



LA COMMUNE AU SERVICE DES ENFANTS



SOMMAIRE

TERRITOIRE

Édito
État civil 2022
Journée défense et citoyenneté
La commune au service des enfants
Le budget communal
Aménagement du cimetière
Nuisances sonores
Voirie, curage des fossés
Maxent Solidarité Ukraine
Canicule
Eau du bassin rennais
Mémo tri
La laiterie-fromagerie de la Vallée du Canut
Concert de jazz à la médiathèque avec le groupe
Petite Fleur Trio

VIE ASSOCIATIVE

GV Maxentaise
L'AAPPMA
M.A.R.C.H.E et T'ES TOI
Brocéliande volley
L'Azyllis
La Maxentaise
la pétanque maxentaise
L'Inter'Val
La Loggia



VIE SCOLAIRE

École les Gallo Peints
Association des parents d'élèves
École Saint Joseph
APEL école St Joseph
INFOS DIVERSES
Expression de la majorité
Expression de la minorité

édito



La protection au service des habitants
Au cours du second semestre 2021, des élus ont travaillé en collaboration avec des professionnels (Service Départemental de Secours et Défense d'Incendie) et une association (ECTI) sur des dossiers relatifs à la protection des habitants et de leurs biens. Lors de ces séances du 14 décembre 2021 et du 24 janvier dernier les élus ont délibéré sur ces dossiers.

Le règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie : validé par un arrêté préfectoral le 5 juillet 2018, réalisé par un groupe de travail avec tous les acteurs de la DECI (élus, SDIS, gestionnaires de l'eau), il décline les règles de DECI adaptées aux risques du département de l'Ille-et-Vilaine.

- Les principes généraux de la DECI : les risques courants (habitations), le dimensionnement en eau (30 m³/h ; 60 m³/h), les distances (200 m en zone urbaine et 400 m en zone rurale : en fonction du Plan Local d'Urbanisme).
- Les caractéristiques des points d'eau : accessibilité en tout temps et toute circonstance et le cas des puisards d'aspiration (13 pour notre commune).
- Les reconnaissances opérationnelles effectuées tous les ans par les sapeurs-pompiers : contrôle de l'état des points d'eau.

Un schéma communal a été mis en place, à savoir une étude et une analyse, afin d'améliorer la couverture en Défense d'Incendie, et ce en prenant en compte l'existant. Ce schéma permet de définir les besoins selon des priorités et des échéances.

Pour 2022 une somme de 35 000,00 € est inscrite au budget, ce qui correspond à environ 10 poteaux d'incendie ou de matelas.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques, ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités des risques présents et à venir, par exemple liés au changement climatique sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Courant 2022, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs réalisé en 2016, sera mis à jour et distribué dans chaque famille.

Ces deux dossiers ont mobilisé pour le premier : le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, notamment le groupe Sud Ouest (Redon), la Saur, les élus. Remerciements à Olivier Robert, qui nous a été indispensable à la bonne conduite de ce dossier : réunions, visites sur le terrain, rencontres (environ 35 heures). Son professionnalisme nous a été très précieux et nous a permis de nous éclairer sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI).

Pour le second, une convention a été passée avec l'association ECTI qui avait déjà travaillé sur ce dossier en 2016. Le comité de pilotage qui s'est réuni 4 matinées était composé de 3 membres de l'association et d'élus (maire et adjoints). Une présentation a eu lieu en conseil municipal le 25 janvier dernier.

Ange Prioul
Maire

état civil 2022



NAISSANCES

notifiées avec l'autorisation des parents, 7 dont :

Zoé HELSLY

26 Psihan, née à Rennes le 27 décembre 2021,

Paulin TREVARE

1 rue de la Pêcherie, né à Rennes le 4 décembre 2021,

Anaé BOBLIN

19 La Fromais, née à Rennes le 12 novembre 2021,

Vanille BERGSTRA

28 Linqilly, née à Rennes le 19 octobre 2021,



DÉCÈS

Marcel EON

90 ans, 11 Catillan, décédé le 12 mars 2022 à Bain de Bretagne

Michel MAHÉ

93 ans, 24 La Noë, décédé le 27 janvier 2022 à Maxent

Marie-Thérèse BOURRÉE veuve JOUBAIRE

84 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 24 janvier 2022 à Maxent

André GEORGES

94 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 21 janvier 2022 à Rennes

Raymond EVEN

81 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 9 janvier 2022 à Maxent

Louis PARIN

80 ans, La Noë, décédé le 4 novembre 2021 à Cesson-Sévigné

André LEROY

98 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 7 décembre 2021 à Maxent

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

TOUT JEUNE DE NATIONALITÉ FRANÇAISE, ÂGÉ DE 16 ANS, DOIT SE PRÉSENTER À LA MAIRIE DE SON DOMICILE POUR EFFECTUER LE RECENSEMENT MILITAIRE.

Cette démarche intervient dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire. Le recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Le contexte actuel lié à la crise sanitaire de la COVID 19 contraint la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) à adapter le contenu et la forme de la Journée Défense Citoyenneté (JDC). C'est dans ce cadre que les jeunes administrés se voient convoqués à la JDC en ligne depuis novembre 2020. Ce dispositif s'applique jusqu'à nouvel ordre. Afin d'effectuer la journée de défense et de citoyenneté dématérialisée, les jeunes disposeront d'un compte personnel sur le portail MAJDC.FR. C'est pourquoi il est primordial de communiquer une adresse mail lors du recensement en mairie.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ET UTILES

Gendarmerie nationale
de Plélan-le-Grand
02 99 06 81 05
ou le 17

Sapeurs pompiers
de Plélan-le-Grand
02 99 06 87 37
ou le 18

SAMU
02 99 59 16 16
ou le 15

Centre anti-poison Rennes
02 99 28 43 21

Pharmacie de garde
32 37

Cabinet d'infirmiers de Maxent
07 78 26 50 07

Garderie
02 99 06 76 21

Urgence EDF
09 72 67 50 35

Urgence GAZ
08 00 47 33 33

Mairie de Maxent
02 99 06 70 15

Médiathèque
02 99 06 76 04

EHPAD « Le Grand Champ »
02 99 06 71 15

École des Gallo Peints
02 99 06 71 97

École Saint Joseph
02 99 06 71 28

Boulangerie Pouly
02 99 06 70 48

ADMR Plélan-le-Grand
02 99 06 96 97

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(es) vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances : mercredi des semaines impaires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire
Comité de rédaction : Eryne Bléjean, Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Emilie Thauunay
Crédits photos : les écoles, les associations, Sophie Bléjean, Françoise Foucaud, Yvette Texier, Pix'nGraph
Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet
Maquette et mise en page : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

LA COMMUNE AU SERVICE DES ENFANTS

Les enfants contribuent, tout au long de l'année, à l'animation de la commune. Le matin, ils marchent lentement vers l'école et à l'heure des mamans, en sortent en courant, ils jouent et crient sur la cour de récréation, déambulent costumés dans les rues à l'occasion du carnaval, rencontrent les personnes âgées de l'EHPAD, font du vélo ou de la trottinette autour des lotissements.

À Maxent, l'univers des enfants est concentré autour du square des Écoles, tous les lieux qui leur sont dédiés gravitent autour de cet espace.

LA GARDERIE MAX'ENFANTS

La garderie municipale Max'enfants située entre les 2 écoles a été construite en 2013. Elle se compose d'une grande salle d'activités et une petite salle pouvant recevoir les enfants qui le soir désirent faire leurs devoirs.

Sur la cour goudronnée, vélos et trottinettes circulent sans danger. Les joueurs de foot préfèrent la vaste pelouse accessible les jours de beau temps.

Les élèves des 2 écoles, encore un peu endormis, sont accueillis les jours de classe dès 7h15 par Sophie et Sandrine, agents municipaux. Le matin, jeux calmes, lecture, musique d'ambiance avant de rejoindre l'école à 8h30.

Le soir, c'est une équipe de 4 agents qui accueille les enfants après les cours de 16h15 à 19h. En fonction du temps, les jeux et les bricolages sont variés.

Le centre de loisirs, géré par le centre social l'Inter'Val de Plélan-le-Grand, occupe l'espace Max'Enfants tous les mercredis de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires.

La crise sanitaire a accentué le besoin d'espace supplémentaire. Afin de moins utiliser les locaux de l'école des Gallo Peints en complément, ce qui oblige à scinder le groupe en deux et à augmenter le personnel, une extension de la garderie municipale est donc à l'étude avec une deuxième salle d'activités, une salle de sieste et une salle pour le personnel. La réalisation verra peut-être le jour en 2023.

LE TAXI SCOLAIRE

Précurseur en matière de transport scolaire, depuis plus de 40 ans, la commune de Maxent propose aux familles un transport scolaire communal destiné aux enfants scolarisés en école maternelle (école publique les Gallo Peints et école privée saint-Joseph).

En 2021, le service a été interrompu au 31 décembre dernier faute de nombre suffisant d'utilisateurs. Toutefois la collectivité propose de maintenir le transport scolaire communal pour la rentrée de septembre. Les familles qui souhaitent en bénéficier, sont invitées à s'inscrire à la Mairie de Maxent au plus tard le 15 juin 2022. Ce service sera mis en place sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits (6 enfants, trajet complet) pour l'année scolaire complète de septembre 2022 à juin 2023.

Toutes ces activités et ces services qui tournent autour des enfants sont nécessaires à leur épanouissement, à leur bien-être, à leur confort. Mais c'est aussi un coût pour la commune.

LE SQUARE DES ÉCOLES

Calme dans la journée, on croise dans ce vaste espace arboré, quelques retraités promenant leur chien, discutant sur un banc, refaisant le monde ou parlant de la pluie et du beau temps. Mais à l'heure des papas et des mamans, ce lieu s'anime : les enfants courent dans tous les sens, crient, se précipitent sur le toboggan ou la balançoire pendant que les parents font une pause et discutent.

Matin et soir, les parkings de la rue du Prélois et de la boulangerie ne sont pas trop grands pour accueillir le flot des voitures libérant les enfants. Idéalement placé entre les 2 écoles et la garderie municipale, espace sécurisé

traversé uniquement par des chemins piétonniers, il vit aussi les jours de congés : des jeunes investissent le City Park et dansent la macarena, d'autres s'entraînent aux paniers de basket ou font quelques tentatives aux rollers. Sur les pelouses, on peut prendre des bains de soleil en été et dans quelques années, on pourra participer à la Fête de la Pomme après avoir récolté les fruits des pommiers plantés symbolisant les naissances enregistrées sur la commune ces 2 dernières années.

Les 2 écoles de la commune ont leurs entrées directement sur le square des Écoles.

L'ÉCOLE DES GALLO PEINTS

La partie ancienne de l'école publique actuelle abritait autrefois le patronage et les salles de classe de l'école privée des garçons qui se transformaient plusieurs fois par an en salle de spectacle. De nombreuses pièces de théâtre ont été jouées par les habitants de la commune et bon nombre de maxentais s'en souviennent encore.

L'école publique autrefois située dans les locaux de la médiathèque actuelle pour les garçons ou de la mairie pour les filles, a intégré les lieux en 2002. Une extension a donné plus d'espace avec 5 salles de classe lumineuses et spacieuses, une salle de motricité, une salle de sieste, le bureau du directeur, une salle détente pour les enseignants, un coin bibliothèque. À l'extérieur, les enfants peuvent s'ébattre sur 2 cours de récréation dont une avec un espace enherbé.

Depuis la rentrée de septembre 2021, Anthony Quéro a pris la direction de l'établissement. Cette année, les 93 élèves inscrits sont répartis en 4 classes :
TPS-PS-MS : enseignante Emilie Taquet assistée de Stéphanie Fresnel
GS-CP : enseignante Karine Vogel assistée de Sophie Bonnet
CE1-CE2 : enseignants Anthony Quéro et Doriane Guégan
CM1-CM2 : enseignante Nadine Guillou et AVS Mme Jarno

L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école privée occupe aujourd'hui un bâtiment appartenant à la communauté des Sœurs de Notre-Dame des Chênes à Paramé.

L'école Saint Joseph, dirigée par Delphine Renais, compte 83 élèves répartis en 4 classes :
Maternelle : enseignante Aude Brégeon assistée de Valérie Langlois
CP-CE1 : enseignante Sylvie Gautier
CE2-CM2 : enseignante Anne-Laure Le Tallec
CM1 : enseignants Delphine Renais et Jean-Louis Errard



L'ESPACE JEUNES

Tous les vendredis soir, une quinzaine de jeunes se retrouvent à l'Espace Jeunes situé face à la médiathèque. C'est l'occasion de discuter, d'écouter de la musique, faire des jeux de société. Des sorties à thème sont aussi organisées selon leur souhait. Une animatrice de l'Inter'Val les accompagne dans leurs réflexions.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

LES ÉCOLES

Les frais de fonctionnement de l'école « les Gallo Peints » sont évalués à 1 236 €* pour un enfant scolarisé en maternelle et 245 €* pour un enfant du primaire. (* coût de revient pour l'année 2020 transmis en Préfecture)

Pour évaluer ces montants, on tient compte des salaires du personnel communal affecté à l'école, des coûts d'électricité, eau, chauffage, téléphone, affranchissement, maintenance des appareils...

PERSONNEL AFFECTÉ À L'ÉCOLE LES GALLO PEINTS

Stéphanie, agent technique faisant fonction d'ATSEM : toute la journée dans la classe de TPS-PS-MS.
Sophie, agent technique faisant fonction d'ATSEM : le matin dans la classe de GS-CP. Stéphanie et Malika assurent tous les soirs l'entretien des locaux de 16h15 à 18h et quelques heures pendant les vacances. Les agents du service technique interviennent pour les petites réparations et le petit bricolage.

L'école privée Saint Joseph, comme la quasi totalité des établissements de l'enseignement catholique, est sous contrat d'association avec la commune. Cette convention a été signée le 16 octobre 2001. La municipalité

participe à son fonctionnement en tenant compte du nombre d'enfants inscrits et domiciliés à Maxent. Le montant attribué par année civile, correspond au coût d'un enfant scolarisé en maternelle et en primaire à l'école les Gallo Peints.

Pour 2022, le budget accorde une subvention de 44 828 €.

D'autre part, la commune participe à hauteur de **50 €/élève** aux achats de fournitures scolaires dans les deux écoles, ainsi qu'à l'activité piscine qui est prise en charge intégralement par la commune (cotisation à Oust Brocéliande Communauté, transport et entrées).

La municipalité participe aussi aux voyages scolaires et projets éducatifs pour un montant de **7 €/élève/jour pour un quota de 6 jours maximum.**

En investissement pour l'école publique, il est prévu en 2022 :
- la pose d'un cabanon pour ranger les vélos et trottinettes des maternelles
- l'achat de 12 tables et 10 chaises
- une étude sur l'isolation
- la salubrité d'un local annexe
- le changement des huisseries de l'ancien bâtiment (42 719 € HT)
- le changement des ampoules en LED (6 720 € HT)

Une subvention est accordée aux associations liées à l'école : OCCE (caisse de l'école publique) : 1 000 €,

APE (association de parents d'élèves de l'enseignement public) : 150 €, APEL (association de parents d'élèves de l'enseignement privé) : 150 €.

LA GARDERIE MAX'ENFANTS

(bâtiment mutualisé avec le centre de loisirs)

Les frais de fonctionnement de la garderie municipale tiennent compte des coûts d'électricité, eau, produits d'entretien, entretien rentrée scolaire, petit matériel d'entretien du bâtiment, assurance, redevance ordures ménagères, maintenance (électricité, chauffage). Ils s'élèvent pour 2021 à 3 820 €. Les charges de personnel sont de 35 556 €. **Soit un total de charges pour 2021 de 39 377 €.**

La participation des familles est de 1,20 € pour 1h de garde ou 0,60 € pour 1/2h. Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des familles dont les enfants bénéficient du service : **14 586 €.**

Reste à charge pour la collectivité : 24 792 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE

(bâtiment mutualisé avec la salle polyvalente et activités diverses)

Les charges de fonctionnement tiennent compte des frais de personnel, du prestataire Convivio, des coûts d'eau, électricité, produits d'entretien, entretien rentrée sco-

LE RESTAURANT SCOLAIRE

La salle polyvalente, comme son nom l'indique, a de multiples fonctions. Elle sert de restaurant pour les enfants des deux écoles pendant la période scolaire, ainsi que le mercredi et les vacances, pour les enfants du centre de loisirs. C'est aussi une salle d'activités pour le club « la Corbeille » et les cours de gym, et une salle des fêtes pour les familles et les associations.

En ce qui concerne la restauration scolaire, les repas arrivent en liaison froide de la cuisine centrale Convivio basée à Bréal-sous-Montfort. Chaque matin, Sandrine Gérard, responsable du restaurant, vérifie le nombre de repas livrés et compare avec le nombre d'enfants effectivement prévus, contrôle la température des plats, met le couvert pour les quelques 130 enfants qui restent manger le midi.

Le premier service commence un peu avant midi. Vers 12h30, les élèves du deuxième service rejoignent le premier groupe.

Le repas est un moment convivial bien que parfois un peu bruyant. On découvre d'autres saveurs, d'autres produits. On apprend à goûter à tout comme les menus végétariens servis une fois par semaine.

Avant de retrouver les salles de classe ou la salle de sieste pour les tout-petits, les enfants s'ébattent sur l'espace Arbenn et déchargent leur trop plein d'énergie.

laire, assurance, redevance ordures ménagères, maintenance (nettoyage hotte, électricité, chauffage).

Pour 2021, elles s'élèvent à 104 327 €, soit 6,34 € par repas.

La participation des familles est de 3,20 € pour un repas d'un enfant scolarisé en maternelle et 3,40 € pour un primaire. En 2021, 16 450 repas ont été livrés (5 529 repas pour les maternelles et 10 921 repas pour les primaires).

L'ESPACE JEUNES ET LE CENTRE DE LOISIRS

Une convention lie la commune et l'Inter'Val qui gère les animateurs. Ceux-ci organisent les activités du mercredi et des vacances pour le centre de loisirs et les animations du vendredi soir et du mois de juillet pour l'espace jeunes. Pour ces interventions, la participation communale était pour 2021 de 38 618 €.

À cela s'ajoutent les charges de personnel pour l'entretien des locaux (entretien du centre de loisirs et espace jeunes) : 3 650 €.

Soit un total de charges pour la commune de 42 268 €.

Françoise Foucaud
Adjointe, vie sociale
et scolaire

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget 2022 a été présenté au conseil municipal du 22 mars et voté à la majorité (14 voix Pour – 1 voix Contre). La section de fonctionnement est équilibrée à la somme de 1 058 847 € (en 2021 : 1 058 513 €) et la section d'investissement à 911 264 € (en 2021 : 577 192 €)

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022 ET LIEN AVEC LE BUDGET RÉALISÉ EN 2021

Le budget de fonctionnement 2022 a été établi en tenant compte des réalisations effectuées en 2021, des projets communaux et des évolutions du contexte prévisible.

De ce fait, les dépenses sont en augmentation de 13 % : les charges à caractère général augmentent de 8,15 %, en partie lié à l'évolution du poste « Énergie » (+ 44 %). Les frais de personnel sont également en augmentation + 16 %. Les recrutements d'un-e responsable au service périscolaire et d'un-e responsable aux services techniques expliquent entre autre cette augmentation : en effet, le centre de gestion de la fonction publique d'Ille-et-Vilaine a accompagné la commune suite à la mission que lui a confié le conseil municipal en septembre dernier, pour travailler sur l'amélioration de l'organisation des services. Cette analyse a permis de clarifier et de formaliser le rôle de chacun et d'identifier un besoin d'encadrement de proximité dans les services techniques et périscolaires. Une carence dans la coordination du service périscolaire composé actuellement de neuf agents a été mise en évidence. Aujourd'hui, les agents n'ont pas de référent sur le terrain et ce rôle d'animateur se doit d'être tenu par une personne dont c'est le métier et en aucun cas par l'élue chargée du suivi des affaires sociales et des affaires scolaires et périscolaires. De plus, il nous a semblé important de réduire la précarité liée aux emplois non permanents, c'est pourquoi nous avons décidé la titularisation d'un agent.

Les recettes sont en diminution de 2,14% malgré l'augmentation du chapitre « impôts et taxes » de 11,20 %.

Cette augmentation des taxes s'explique par la revalorisation de la valeur locative du foncier bâti de 3,4 % (taux fixé par l'État) et d'une augmentation de 2 points de la taxe foncière communale (34,69 % 2021 contre 36,69 % cette année). À noter cependant, que le pacte fiscal de Brocéliande Communauté, est en cours de finalisation et qu'une augmentation sensible de la Dotation de Solidarité Communautaire est prévue (+15 %), soit + 11 535 €. Cette décision communautaire sera une bonne nouvelle, les dotations de l'état restant identiques à 2021 malgré le contexte mondial d'augmentation des charges.

FOCUS SUR LES IMPÔTS

La collectivité perçoit la taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties ; et la taxe d'habitation pour environ 20 % de contribuables. A compter de 2023, la population sera entièrement exonérée de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les personnes qui possèdent une résidence secondaire sur la commune, soit environ 75 habitations, restent redevables de la taxe d'habitation.

La commission finances, lors de sa réunion du mois de février 2022, a décidé, et ce à l'unanimité, d'augmenter le taux de la taxe foncière bâtie de deux points. Cette augmentation est justifiée par la hausse des coûts sur certaines prestations (énergie, essence...) subis par tout à chacun y compris par la commune et par des besoins spécifiques notamment en termes de ressources humaines comme précisé précédemment. Enfin, la commune poursuit son programme d'investissements permettant à Maxent de répondre aux besoins des habitants : l'extension de la garderie municipale, la sécurisation et l'aménagement de l'agglomération, la poursuite des travaux de voirie.

Cette augmentation de 2 points correspond à une recette supplémentaire de 24 482 €. Montant non négligeable dans une commune de la taille de Maxent.

Pour un particulier dont la valeur locative était de 1 000 € en 2021, cela représente + 32,00 € pour l'année, à savoir :

. en 2021 : valeur locative 1 000 € x 34,69 % = 347 €

. en 2022 :valeur locative 1 034 € x 36,69 % = 379 €

Afin de compléter votre information, vous trouverez ci-dessous les taux des communes voisines appartenant à Brocéliande Communauté. A noter que Maxent est la commune qui a le taux le plus faible en matière de foncier non bâti sur l'ensemble du territoire. En termes de foncier bâti, il est plus judicieux de se comparer aux communes de même strate démographique que Maxent (Treffendel et Monterfil), là encore Maxent a le taux le plus faible.

	T.F.B.	T.F.N.B.	Année
Bréal-sous-Montfort	34,83%	42,82%	2022
Maxent	36,69%	42,47%	2022
Monterfil	42,00%	45,00%	2021
Paimpont	34,07%	48,96%	2022
Plélan-le-Grand	36,76%	47,17%	2022
Saint-Péran	36,00%	45,35%	2022
Saint-Thurial	43,69%	48,12%	2022
Treffendel	44,47%	48,73%	2022

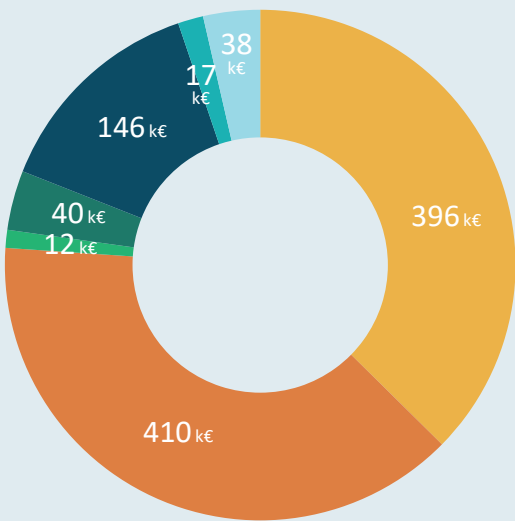
T.F.B. : Taxe Foncière sur le bâti

T.F.N.B. : Taxe Foncière sur le Non Bâti

C'est un budget sincère, nécessaire au bon fonctionnement de la collectivité, orienté vers des services à la population, malgré le désengagement de l'Etat dans de nombreux domaines qui a été adopté et que nous vous présentons. Celui-ci a été travaillé, étudié et validé par le conseiller aux décideurs locaux (Direction Générale des Finances Publiques).

Ange Prioul
Sophie Bléjean

DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2022 1 059 000 €



Charges courantes de fonctionnement

- Eau, Combustibles,énergie, entretien matériel et mobilier
- Cantine « Convivio » (44 k€)
- Autres prestations : Interval,... ; (41 k€)
- Voirie (54 k€)
- Maintenance mairie, école « les Gallo Peints » et aires de jeux

Charges de personnel

Atténuation de produits

Résultat d'excédent prévu en 2022

Charges de gestion courante

- Indemnités, CCAS...
- Subventions aux associations (17 k€)
- Autres contributions : école St Joseph « piscine de Guer » (60 k€)

Charges financières (intérêts des emprunts)

Charges exceptionnelles et amortissements

RECETTES FONCTIONNEMENT 2022 1 059 000 €

Ventes de produits

- redevance Orange, Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- garderie scolaire (16 k€)
- restaurant scolaire (61 k€)

Impôts et Taxes

- Fonds de solidarité, fonds de péréquation, droits de place...
- Taxes foncière et taxe d'habitation (366 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de commune de Brocéliande (85k€))

Dotation de l'État

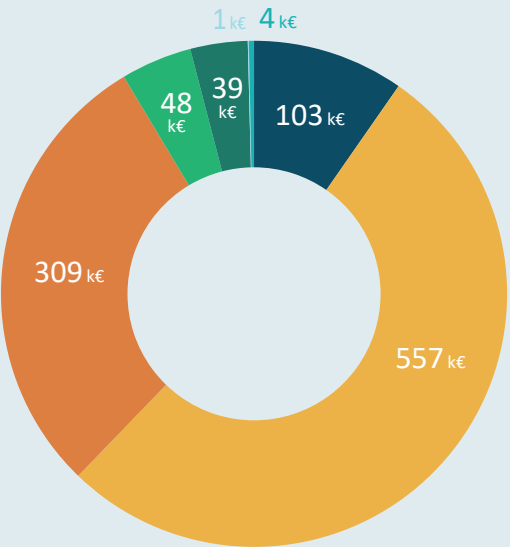
Autres dotations et subventions

- Récupération TVA, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement, fonds de concours

Autres produits : revenus des locations

Produits exceptionnels

Remboursement de charge



DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2022 911 264 €

Principales opérations (détail sur la délibération du conseil municipal du 22 mars 2022 et sur demande à la mairie)

70 K€
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

337 K€
RESTE À PAYER DE 2021*

56 K€
RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

35 K€
DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

30 K€
TRAVAUX DANS L'ÉGLISE (LEGS)

82 K€
REMPLACEMENT DES HUISSERIES ET DES ÉCLAIRAGES
ÉCOLE LES GALLO PEINTS, SALLE POLYVALENTE ET SALLE DU TERRAIN DES SPORTS

110 K€
ÉTUDE ET TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA GARDERIE

50 K€
RENFORCEMENT ET RÉNOVATION DE VOIRIES COMMUNALES

30 K€
ÉTUDE DE SÉCURISATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

*Maîtrise d'œuvre du projet de rénovation de la mairie et travaux, travaux rue Pierre Porcher, travaux d'électricité, conteneur, illuminations de Noël, broyeur d'accotement.

RECETTES INVESTISSEMENTS 2022 911 264 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 22 mars 2021 et sur demande à la mairie)

118 K€
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 2021

145 K€
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2021

102 K€
SUBVENTIONS

254 K€
EMPRUNT

100 K€
LEGS POUR RÉNOVER L'ÉGLISE

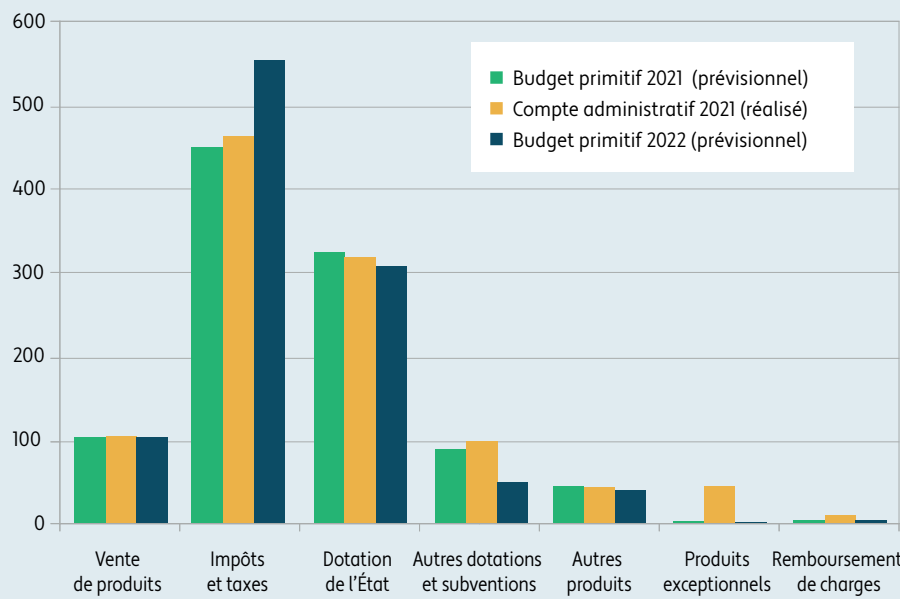
BUDGET ASSAINISSEMENT 2022

54 K€
INVESTISSEMENT

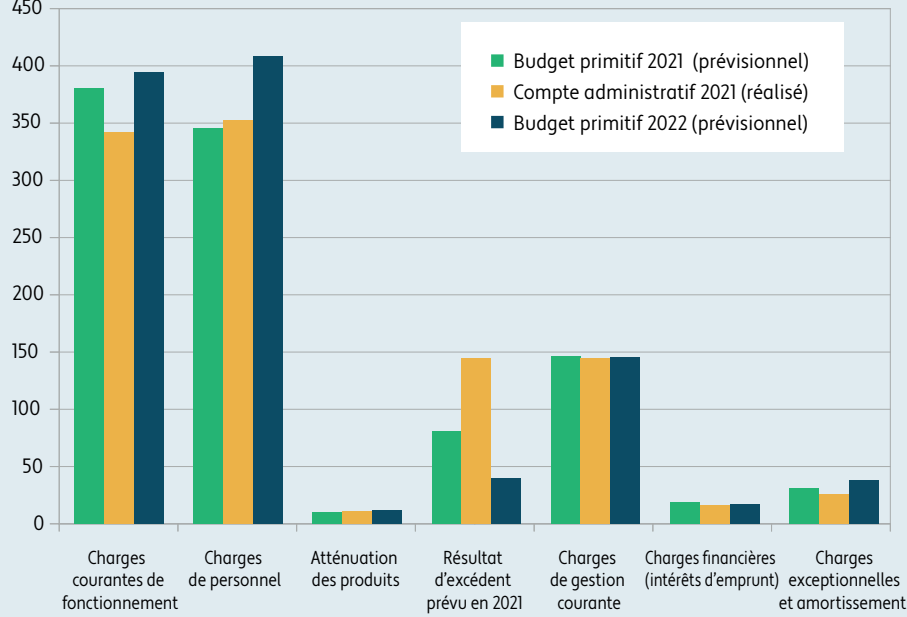
55 K€
EXPLOITATION

RÉALISATIONS 2021 ET PRÉVISIONS 2022 UN BUDGET ÉVOLUTIF COHÉRENT

BUDGET 2021 / 2022 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2021 / 2022 : Dépenses de fonctionnement



AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Après l'étude des devis par la commission voirie, urbanisme, bâtiments, environnement en juillet 2021 et le vote du conseil municipal le 12 août, place à l'exécution des travaux qui consistent à aménager un espace dédié au columbarium, au jardin du souvenir et à l'emplacement des cavurnes. Les travaux ont débuté début avril, l'entreprise Claude Gallard de Landujan a démonté la clôture, réalisé une dalle de béton armé sur laquelle seront entreposées les poubelles. L'aménagement comporte également la création d'une allée d'accès, sans oublier les massifs, le gazon et la plantation d'une haie de charmille. En possession de l'accord écrit des familles pour le déplacement du columbarium et du jardin du souvenir, nous sommes en mesure d'autoriser l'entreprise Philippe Thiel de Guer à réaliser les travaux.

Le coût de l'aménagement de ce terrain situé près de l'entrée sud du cimetière s'élève à 24 853,03 euros TTC.

Nous recevons de la part des familles des félicitations pour l'entretien et la propreté des allées du cimetière. Certes, les agents des services techniques interviennent régulièrement, mais il faut aussi remercier les familles et les visiteurs qui y contribuent : arracher ici et là un brin d'herbe, déposer les déchets dans la poubelle dédiée (bacs pour les pots et les plastiques, bacs pour les déchets verts).

 **André Demeestere**
Adjoint à la voirie

NUISANCES SONORES

Arrêté préfectoral du 10 juillet 2020 portant sur la réglementation des bruits de voisinage rappelle que les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°53/2020 DU 25 SEPTEMBRE 2020 PORTANT SUR L'UTILISATION DE MATÉRIELS LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

Comme stipulé en son article 1 : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage due à leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussion.

- Sont autorisés :
- Du lundi au vendredi de 8h à 20 heures,
 - Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Sont interdits :
- Le dimanche et jours fériés.



VOIRIE, CURAGE DES FOSSÉS

Chaque année, les services techniques interviennent pour les travaux de curage des fossés hors agglomération. Afin d'organiser le planning 2022, les propriétaires ou exploitants des parcelles sont invités à s'inscrire à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au plus tard le 1er août 2022.



MAXENT SOLIDARITÉ UKRAINE

AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Avec le soutien de la Protection Civile, des membres du CCAS, des élus et quelques jeunes de Maxent se sont mobilisés pour récolter, trier, mettre en carton les dons en faveur de l'Ukraine. Les Maxentais se sont montrés généreux en venant nombreux à cette matinée, ce qui a permis de recueillir des couettes et couvertures, des produits de première nécessité concernant particulièrement l'hygiène et les bébés, mais aussi une quinzaine de lits pliants ou lits d'enfants.

C'est un fourgon plein à ras bord qui est parti rejoindre la plate-forme de Betton avant d'être acheminé au plus proche de la frontière ukrainienne.



CANICULE

VEILLE SAISONNIÈRE DU 1ER JUIN AU 31 AOÛT

Dans le cadre de la campagne d'information et de prévention des risques liés à la canicule, le Centre Communal d'Action Sociale assure la continuité du registre nominatif. Sans obligation d'inscription, cette liste est confidentielle. Sauf avis contraire de la part des intéressés, les inscriptions 2020 sont maintenues. Les personnes âgées et handicapées intéressées par cette action peuvent contacter la mairie au 02 99 06 70 15. Cette inscription n'engage à rien mais permettra (en cas de très forte chaleur) aux services de la commune de les joindre pour prendre de leurs nouvelles.

Permanence de Françoise Foucaud, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 10h à 12 heures.

A vos agendas : le repas des aînés se déroulera le samedi 15 octobre à 12h30 à la salle polyvalente.

 **Françoise Foucaud**
Adjointe aux affaires sociales et scolaires

EAU DU BASSIN RENNAIS

LE « LABEL HAIE » POUR VALORISER LA GESTION DURABLE DU BOCAGE

Engagée pour la protection de la ressource en eau et convaincue du rôle important que joue un bocage dense et bien entretenu, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, en partenariat avec le Collectif Bois Bocage 35, organisait le mardi 8 mars une journée d'information sur la gestion durable et la valorisation du bocage.

Cette journée était également consacrée à promouvoir le « Label Haie » qui confortera demain la production et la valorisation locale d'un combustible issu de la gestion durable des linéaires bocagers du territoire.

La matinée, consacrée aux aspects théoriques, a réuni les exploitants à la

salle du terrain des sports de Maxent, réchauffée pour l'occasion par une bonne flambée. Elle a permis d'exposer les grands principes de la gestion durable du bocage, de définir les objectifs à atteindre pour accéder au « Label Haie » et de présenter les étapes nécessaires à la structuration d'une filière Bois Energie locale.

Après un moment convivial partagé autour d'un repas, une quinzaine d'agriculteurs a pu assister à une démonstration d'élagage d'arbres d'émonde réalisée avec nacelle et au déchetage du bois issu de l'entretien des haies du Gaec Catillan, exploitation nouvellement engagée dans le « Label Haie ».

Denis Lahaye
Pôle protection des ressources



La laiterie-beurrerie-fromagerie de la vallée du Canut à Maxent

Le nettoyage récent effectué au pont de la Pêcherie par les propriétaires des lieux permet de comparer la situation et l'état de cette construction industrielle à 110 ans d'intervalle. Deux cartes postales que l'on peut dater, la première de 1910-1912, la seconde de 1920-1925, grâce à quelques recensements et surtout au témoignage que nous avons recueilli en 1991 de Mme Odette Payen.

En 1991, Odette Payen, née Marchet, avait très largement contribué à la parution d'un article sur l'entreprise familiale dans le « Petit Maxentais » numéro 9. Elle avait notamment identifié les personnes suivantes sur la photographie numéro 1 : Jeanne Marchet, enfant, ayant à sa gauche Madeleine Marchet, sa mère, et à sa droite sa tante Anna Alphonsine. Les deux autres personnes étaient des employées, Louise Gilard et sa fille Augustine. Les Gilard demeuraient alors à proximité de la laiterie, dans la petite maison du pont, témoignage de l'ancien et seul moulin à eau de la paroisse d'Ancien Régime. Au recensement de 1906, la famille Marchet n'est pas encore arrivée à Maxent. Mais au recensement de 1911, il est mentionné la présence à Maxent de Pierre Félix Marchet, qualifié d'industriel, de son épouse et de leurs deux filles. Pierre Félix Marchet est âgé de trente-deux ans lorsqu'il quitte son emploi de comptable dans la laiterie de Sorigny en Indre-et-Loire. Il se présente avec une lettre de recommandation de son employeur au colonel du Halgouët, propriétaire des Hayes. Il est

sans doute dans les intentions de ce dernier de valoriser la production laitière de sa dizaine de fermes et métairies à Maxent. Ce calcul n'était pas dénué de sens et montre même le côté avant-gardiste de M. du Halgouët. La Bretagne, en ce début de XIXe siècle, est en effet très en retard en matière d'industrie laitière. (Lire sur ce sujet *L'Industrie laitière en Bretagne et les Révolutions techniques du XIXe siècle*, de J.-B. Henry) En moins de deux années, le bâtiment de la laiterie-beurrerie-fromagerie sera construit et les machines installées. On remarque sur la photographie les quatre voitures hippomobiles bâchées des laitiers, chargées chacune de plusieurs bidons de 100 litres. Il fallait que les laitiers soient de retour vers 15 heures afin de lancer les fabrications. Le beurre produit était doux, conditionné en mottes de 10 kilos dans des paniers d'osier et portait l'appellation « Beurre de la Vallée du Canut ». Le petit-lait était rendu aux producteurs pour élever leurs cochons. Plus tard, l'entreprise se mit aussi à fabriquer des fromages sous la même appellation de la « Vallée du Canut ». L'essor du transport ferroviaire va dynamiser enfin cette industrie en créant de nouveaux débouchés.

Tous les deux jours, la production prenait la route de Maxent vers la gare de Maure pour être acheminée vers les halles de Paris et l'est de la France. Ernest Cherel, cordonnier au bourg, fut un temps chargé d'assurer ce transport. La laiterie fabriquait de la glace pour conserver les produits en attendant leur expédition. Hélas, cette activité, fortement perturbée très tôt par la Première Guerre mondiale, le fut peut-être aussi par le développement spectaculaire de l'équipement des fermes en écrémeuses, dont le nombre passa en Ille-et-Vilaine de 5000 en 1906 à 27 000 vingt ans plus tard. La collecte de lait diminua fortement et fut remplacée par celle du beurre

et des œufs. Le beurre était retravaillé à la laiterie, puis se vendait, ainsi que les œufs, sur le marché des Lices à Rennes. L'affaire fut alors vendue à M. Fernand Louis entre 1922 et 1924. Arrivant de la commune d'Échiré dans les Deux-Sèvres, diplômé de l'école fromagère de Surgères, il est recensé à Maxent en 1926 et 1931 avec son épouse et trois enfants dont le dernier est né à Maxent. Mais hélas, ce repreneur n'eut pas plus de succès que Pierre Félix Marchet bien qu'il poussât ses tournées de ramassage de lait jusqu'à Saint-Malon avec une camionnette motorisée que l'on voit sur la photographie numéro 2.

Le site ne fut pas pour autant abandonné puisque, à cette activité laitière, se substitua celle d'une cidrerie-distillerie que des Maxentais encore présents ont bien connue.

Jacques Guillemot



Sources : les recensements de Maxent 1906 à 1936, l'état civil des communes de Sorigny (Indre-et-Loire), de Le Vanneau et d'Échiré (Deux-Sèvres).

Mon mémo-tu

Désormais, chez moi, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Je trie



Je trie



Je jette



Je dépose



Gros cartons, bois, petit équipement électronique, ferraille sont à apporter dans la déchèterie près de chez vous.

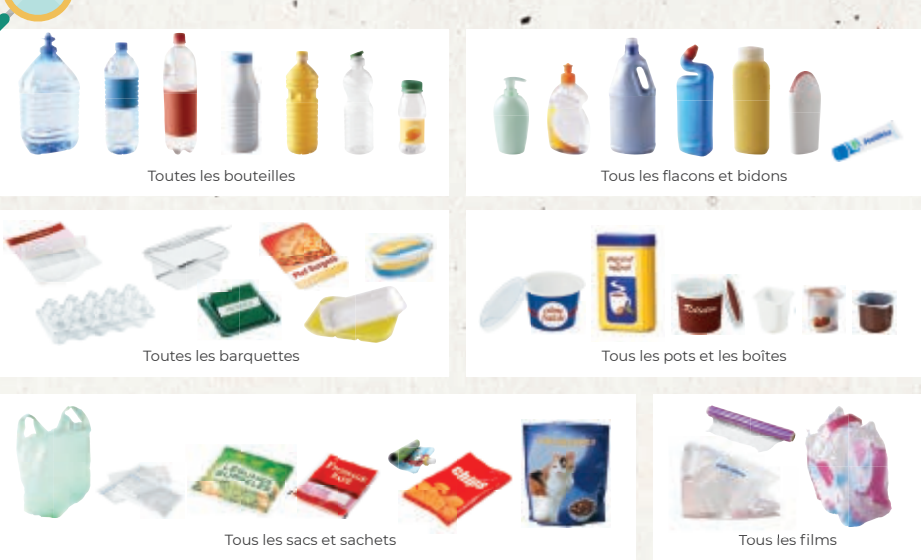
Smictom Centre Ouest Un doute, une question sur le tri ? Rendez-vous sur www.smictom-centreouest35.fr

CITEO

Désormais, chez moi, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier, vous pouvez désormais trier la **totalité de vos emballages en plastique** dans votre bac jaune.

Zoom sur les emballages en plastique :



Je composte mes DÉCHETS ORGANIQUES



Smictom Centre Ouest Un doute, une question sur le tri ? Rendez-vous sur www.smictom-centreouest35.fr

CITEO

ANIMATIONS 2022 À LA MÉDIATHÈQUE

Les ateliers informatiques vont reprendre prochainement. Si vous souhaitez apprendre les bases du numérique, merci de vous inscrire auprès de la bibliothécaire. Le prêt d'ordinateur portable est possible pour ces séances.

Durant ces ateliers, différents sujets sont abordés : initiation à l'ordinateur, utilisation de sa boîte mail, conseil pour les démarches en ligne...

Si vous avez des difficultés à vous déplacer ou si vous êtes malade, il ne faut pas hésiter à vous faire connaître, le portage de livres à domicile est possible sur demande, auprès de la responsable.

ANIMATIONS

Tout le mois de juin, une exposition « Trop de déchets dans nos poubelles » sera visible à la médiathèque. Une intervention du SMICTOM Centre Ouest aura lieu le jeudi 16 juin à 19 heures pour nous expliquer les nouvelles consignes de tri des déchets de nos poubelles et comment éviter de produire trop de déchets. Durant ce même mois, des ateliers bricolage auront lieu à la médiathèque sur le détournement de déchets tels les emballages.

COUPS DE CŒUR



L'amour peut-il grandir là où la haine a été semée ? Jaffa, Palestine, 1948. Salim attend impatiemment le jour de ses huit ans. Enfin, il va pouvoir accompagner son père pour la cueillette des oranges, symbole du passage à l'âge adulte. Mais il n'aura jamais cette joie : la guerre israélo-arabe débute et sa famille est obligée de fuir en laissant derrière elle la maison et les orangers...



Récemment séparée de Clément, Léna redoutait une fois encore les vacances de Noël dans le tumulte familial. Mais elle n'imaginait pas un tel cataclysme. Là, c'est son père qui s'y met ! Avant Noël, elle doit le chercher à l'hôpital : on l'a trouvé ivre mort devant un cimetière...

Vous trouverez également des nouveautés aux rayons BD, albums, romans ados et enfants...



Concert de jazz à la médiathèque avec le groupe Petite Fleur Trio

tobre : fête de la science en partenariat avec la station biologique de Paimpont et Rennes 2.

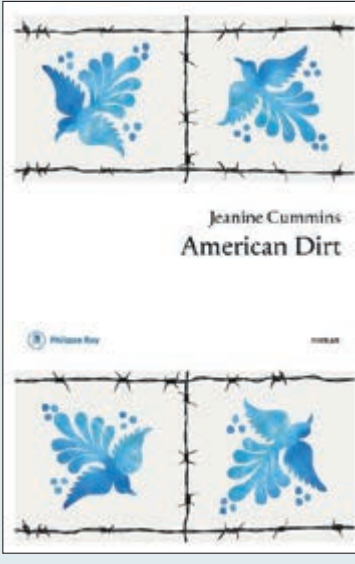
Durant les mois d'octobre et de novembre, une résidence d'auteurs aura lieu dans 3 médiathèques du réseau, dont Maxent. Détail : après l'écriture d'un livre, l'œuvre sera

 **Yvette Texier**
La bibliothécaire



Alpes de Haute-Savoie, fin du 19e siècle. Louise Favre est âgée de douze ans lorsqu'une terrible catastrophe naturelle bouleverse sa vie.

2015. Jeune femme volontaire et intrépide, Soline Fauvel est pistreuse-secouriste et maître-chien d'avalanche. Animée par une farouche volonté d'indépendance, elle a quitté le foyer de ses parents adoptifs et se consacre à son travail, guidée par un don qui lui permet d'avoir des visions de personnes en péril...



Librairie à Acapulco au Mexique, Lydia mène une vie calme avec son mari journaliste Sebastián et leur famille, malgré les tensions causées dans la ville par les puissants cartels de la drogue. Jusqu'au jour où Sebastián, s'apprêtant à révéler dans la presse l'identité du chef du principal cartel, apprend à Lydia que celui-ci n'est autre que Javier, un client érudit avec qui elle s'est liée dans sa librairie... La parution de son article, quelques jours plus tard, bouleverse leur destin à tous.

GV MAXENTAISE

L'ASSOCIATION PRÉPARE LA RENTRÉE SPORTIVE

Une nouvelle année sportive se termine et il est temps pour nous de penser à la rentrée de septembre. Nous avons dû encore faire face à une année complexe (contrôle pass sanitaire...). Nous tenons à remercier l'ensemble des adhérents et adhérentes d'avoir joué le jeu.

En septembre prochain, les cours de Pilates et de gym reprendront.

Afin de privilégier les adhérent(e)s actuel(le)s, nous allons ouvrir les inscriptions pour la prochaine saison dès juin 2022. Pour les futur(e)s adhérent(e)s, les inscriptions ouvriront en juillet. Les inscriptions seront validées lors de la réception complète du dossier.

Premier(e) arrivé(e), premier(e) servi(e) !!!

Les cours seront programmés le lundi soir à la salle polyvalente située 2 rue Prélois à Maxent :

- un cours de Pilates de 18h30 à 19h30 (20 personnes maximum),
- un second cours de Pilates de 19h30 à 20h30 (20 personnes maximum),
- un cours de gymnastique de 20h30 à 21h30.

De plus, nous envisageons d'ouvrir un nouveau cours : gym douce seniors.

Le cours se déroulerait le lundi soir de 17h30 à 18h30. Les personnes intéressées sont invitées à contacter l'association par mail : gymvolontaire-maxentaise@gmail.com ou par courrier : Gym Maxentaise, 2 rue du Prélois à Maxent. Un nombre suffisant de participants permettra ou non l'ouverture des cours gym douce seniors.

Dans l'attente de vos inscriptions ou réinscriptions, portez-vous bien.

 **Émilie Delalande**
Le bureau de la GV Maxentaise



L'AAPPMA

L'AAPPMA Chêze et Canut organisait son assemblée générale le dimanche 27 février à Saint-Thurial. Malheureusement, très peu de personnes se sont rendues à cette réunion dont la date avait pourtant été largement communiquée... Nous remercions chaleureusement la quinzaine de personnes présente.

L'association a procédé à un alevinage la semaine précédant l'ouverture qui a eu lieu le 12 mars.

50 kg de truites farios, 100 kg de truites arc-en-ciel et 10 kg de grosses truites ont été lâchées à 5 points différents de la rivière Canut.

De nombreux pêcheurs ont pu profiter d'un temps clément, de belles prises et d'une rivière dont les abords sont régulièrement nettoyés et entretenus par notre association et les propriétaires riverains.

Nous vous rappelons que nos cartes de pêche sont en vente :

- bar « la Vallée » à Saint-Thurial
- le « Coin Fleuriste » à Baulon
- site cartedepeche.fr

Nous espérons vous croiser nombreux au bord de l'eau, mais aussi lors de nos prochaines réunions.

 **Yoann Brûlard**
Le trésorier et chargé de communication

M.A.R.C.H.E ET T'ES TOI

PROGRAMME MUSICAL SAISON 2022

Vous l'attendiez avec impatience, nous nous réjouissons de vous le présenter... le programme musical de la saison 2022 !

Judi Stoilk, Poppypeeds, La Bricole, Jason Mist, Afa Tribe, Apes o Clock, La Jarry, Yildiz, Graas Mat Project, l'ordre d'intervention des artistes sera dévoilé après la prochaine réunion des bénévoles.

Après deux étés de privation, les Mardis de Maxent Fête reviennent avec une programmation toujours aussi riche de diversités et des artistes plus motivés que jamais.

Comme les autres années, de nombreux commerçants proposeront des spécialités que vous pourrez consommer sur place. Vous découvrirez de nouvelles bières locales à la buvette exclusivement associative et dont les recettes permettent la rémunération des artistes.

Nous réservons des surprises et des cadeaux à gagner chaque mardi.

La participation des jeunes sera encore plus active et nous espérons accueillir de nouveaux bénévoles.

Alors si vous avez 1h, 2h ou plus entre le 5 juillet et le 30 août, venez nous rejoindre. Et n'oubliez pas c'est le mardi !

Pour tout renseignement envoyez-nous un mail à marche.bzh@gmail.com

 **Delphine Houssin**
Les bureaux de M.A.R.C.H.E et T'ES TOI

BROCÉLIANDE VOLLEY

Malgré l'incertitude du moment, le club a retrouvé son régime de croisière avec plus de 110 licenciés et des équipes dans chaque catégorie.

Au niveau des adultes : 3 équipes féminines, 1 équipe masculine et 2 équipes mixtes.

Au niveau des jeunes, le club les accueille à partir de 8 ans.

Nous relançons, cet été, les tournois : « Jeudi, je dis volley », sur le terrain près de la piscine de Plélan-le-Grand.

C'est un moment où chacun peut venir s'amuser, qu'il sache ou non jouer au volley-ball.

Tous les jeudis des mois de juillet et août, à partir de 19 h : c'est gratuit et convivial.

Alors, n'hésitez pas à venir jouer... ou juste regarder !



 **Laurence Picard**
La Présidente



RENSEIGNEMENT

Stéphane Beaudaire au
06 49 82 63 50 et sur facebook
« orchestre Azylis »

L'AZYLIS

UN ORCHESTRE D'HARMONIE PRÈS DE CHEZ VOUS

Depuis le mois d'octobre dernier, l'Azylis est en pleine mutation. L'orchestre Plélanais se transforme en orchestre d'harmonie, sous le retour à la direction de Stéphane Beaudaire. Inédit sur le secteur, l'orchestre est composé de trompettes d'harmonie, de clarinettes, de saxophones altos, de saxophones ténor, de flûtes traversières, de trombones, de soubassophones, de batteries et autres percussions. Déjà fort d'une vingtaine de musiciens à fin mars, le groupe recrute et est prêt à accueillir de nouveaux musiciens quel que soit leur niveau. Disposant d'un parc instrumental, l'association peut aussi fournir un

instrument à ceux qui n'en auraient pas. Elle souhaite rapidement compléter chaque pupitre et y ajouter d'autres instruments tel qu'un euphonium, une guitare-basse, etc. Ouvertes au public, les répétitions ont lieu le samedi matin de 10h à 12h dans le local à côté du parking du cimetière de Plélan-le-Grand. N'hésitez pas à venir nous écouter et en profiter pour vous renseigner sur les modalités d'adhésion.

 **Stéphane Beaudaire**
Le directeur musical



LA MAXENTAISE

SOIRÉE FESTIVE LE SAMEDI 2 JUILLET COUR DE LA MAIRIE - FEU D'ARTIFICE À L'ÉTANG COMMUNAL - BAL POPULAIRE

Comme beaucoup d'associations, la Maxentaise, après deux ans d'absence, a hâte de vous retrouver pour passer ensemble un bon moment en famille, entre amis ou voisins.

Après avoir organisé des fêtes inter-villages, des vides-greniers, depuis quelques années l'association anime le premier samedi de l'été, soit cette année le samedi 2 juillet.

À partir de 19h30, espace Arbenn ou salle polyvalente selon l'humeur de la météo, se déroulera la traditionnelle soirée moules/frites ou galette/saucisse/frites. Cette année c'est un malouin qui viendra animer la soirée, en la personne de Fabrice de FMA (Fabrice Musique Animation).

Avant le feu d'artifice qui sera tiré vers 23h30 à l'étang communal, la fanfare l'Azylis accompagnera la retraite aux flambeaux, et, après, guidera les spectateurs vers la cour de la mairie pour le bal populaire gratuit.

Pour le repas, les inscriptions sont prévues à la boulangerie-commerce multi-services POULY. Tél. 02 99 06 70 48 - Prix sans boisson : moules/frites/dessert, la part : 8,00 € - saucisse/frites/dessert, la part : 6,00 €.

Des inscriptions seront prises également lors de la soirée et ce selon les places disponibles.

 **Gwénaëlle Eon**
La Présidente



LA PÉTANQUE MAXENTAISE

Depuis quelques mois, la Pétanque Maxentaise a retrouvé une forte activité le vendredi après-midi puisque ce sont régulièrement entre 20 et 30 boulistes qui s'affrontent sur les terrains. Des parties ont également lieu en semaine, au gré des disponibilités de chacun.

Mi-mars, l'association a organisé son traditionnel repas annuel ; ce-lui-ci a permis à presque tous les adhérents de se retrouver autour d'une choucroute et de passer une soirée conviviale et festive.



Cette soirée a été l'occasion de présenter les nouveaux goblets aux couleurs de l'association et qui seront utilisés lors des différents rassemblements.

Pour cette année, 2 concours ouverts à tous auront lieu à Maxent : le premier en triplette formée le 28 mai et le second en doublette formée le 24 septembre. Un concours interne (réservé aux adhérents) viendra clôturer la saison.

Plusieurs adhérents participent également aux tournois organisés sur les communes voisines de Plélan-le-Grand, Bréal-sous-Montfort, Baulon et Goven.

L'association compte 46 adhérents et il est toujours possible de nous rejoindre. Le tarif est de 15 euros pour les adultes pour l'année et de 5 euros pour les enfants, qui doivent être accompagnés.

 **André Paquer**
Le Président

L'INTER'VAL

ANIMATION ENFANCE

Pour ces prochaines semaines ensoleillées, l'accueil de loisirs de Maxent sera en service chaque mercredi (1/2 journée ou journée complète) et du vendredi 8 au vendredi 29 juillet !

Amélie, Elodie, Gaëlle et Marina accueillent les enfants dans les locaux de la garderie périscolaire : une équipe dynamique qui accompagne avec bienveillance les enfants pour les aider à grandir.

Leur principale mission : garantir un accueil de qualité en favorisant l'apprentissage de la responsabilité, la pratique de la solidarité et le respect des autres en sollicitant la créativité et l'imagination. En favorisant l'autonomie, le vivre ensemble, en rendant l'enfant acteur de sa vie quotidienne et en sensibilisant à l'éco-citoyenneté, les enfants évoluent dans un cadre sécurisant et un environnement convivial leur permettant de s'exprimer et de s'épanouir librement.

Pour cet été : les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin. Si ça n'est pas déjà fait, pensez à renouveler votre dossier d'inscription pour l'année 2022/2023. Vous pouvez retrouver le programme d'animation sur le site internet de l'Inter'Val - Rubrique Enfance.

Nouveauté : les accueils de loisirs ont une page Facebook !

Retrouvez-nous sur L'Inter'Kids, suivez le quotidien des enfants et les actus des structures !

PÔLE FAMILLE

JUIN

Atelier des parents et des professionnels, cycle de 4 séances « Communication Bienveillante - petite enfance : comment faut-il que je te parle pour que tu comprennes ? » animé par Céline Poulain, formatrice en communication bienveillante et pédagogie Montessori de l'association Laïma. 8€ le cycle sur inscription auprès de l'accueil de l'Inter'Val à Plélan les jeudis 2, 16, 23 juin et lundi 4 juillet en soirée - lieu à préciser.

Cycle sophrologie pour les + de 60 ans à Saint-Péran les jeudis 2, 9, 16, 23, 30 juin et jeudi 7 juillet de 15h à 16h. Gratuit sur inscription auprès de l'accueil de l'Inter'Val

Repair café : Les bénévoles du repair café ont le plaisir de vous retrouver !

Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'une cafetière qui fuit ? Le Repair café, c'est réparer ensemble les objets abîmés ou cassés, le conseil d'experts, une rencontre, l'inspiration... Les tarifs sont libres ! le samedi 4 juin au 18bis avenue de la libération à



Plélan, limité à 2 objets par personne.

Vestiaire : déposer ou chiner des vêtements de toutes tailles et de saison. Ouvert tous les mercredis de 14h à 17h et jusqu'à 18h le premier mercredi de chaque mois. Rendez-vous 18 bis avenue de la Libération à Plélan.

Café des parents : faire une pause, rencontrer d'autres parents, échanger sur le couple, l'éducation, l'enfance, la jeunesse, la vie familiale. Dans une ambiance conviviale et de non jugement, partager les expériences de chacun en toute confidentialité. Présence d'une professionnelle chaque 1er lundi du mois et tous les 15 jours entre parents à la Canopée à Plélan de 9h à 11h30. Gratuit - Ouvert à tous et sans engagement.

CET ÉTÉ

Gala de danse du centre social : représentations les samedi 2 juillet à 20h30 et dimanche 3 juillet à 14h30, la salle Rotz à Maure de Bretagne-Val d'Anast.

Jouons en famille avec l'association du bois des ludes pour découvrir des nouveaux jeux et s'amuser ensemble, les mardis 12, 19, 26 juillet en fin d'après-midi. Lieux à découvrir prochainement



L'INTER'VAL - CENTRE SOCIAL

Un conseiller numérique a rejoint l'équipe du centre social de l'Inter'Val. Il anime des ateliers collectifs plusieurs fois par semaine et assure des permanences tous les lundis matin de 9h à 12h au sein du centre social pour vous accompagner dans vos besoins individuels sur les questions liées au numérique et pour vos démarches en ligne. Pour le rencontrer dans le cadre de ces permanences ou en savoir plus sur le programme des ateliers collectifs, n'hésitez pas à le contacter directement. Paul Maréchal au : 07 52 07 76 78 ou par mail : paul.marechal@interval.org



ÉCOLE LES GALLO PEINTS

LA CLASSE DES TPS-PS-MS A RÉALISÉ PLEIN DE BEAUX PROJETS DEPUIS LE DÉBUT D'ANNÉE

Entre des visites à la médiathèque, des balades aux abords de l'école, prochainement dans une salle de cinéma et une grande sortie de fin d'année au zoo de Branféré, les élèves ont été très inventifs et créatifs.

En effet, sur toute une période, les enfants se sont plongés dans l'univers de la mer. Ils ont fait une immense fresque, ils ont fabriqué une scène du film d'animation, Nemo, et ils ont même participé à un concours de réalisations de bateaux en petits groupes avec des matériaux recyclés.

D'une journée de carnaval partagée avec tous les camarades à des lectures-chorales présentées aux autres classes, la classe maternelle est enjouée chaque jour à l'idée de venir à l'école pour apprendre et s'amuser !

LES ÉLÈVES DE GRANDE SECTION ET DE CP

Dernière ligne droite avant les grandes vacances et le changement de niveau !

Les élèves de grande section et de CP, en plus d'œuvrer pour leur propre progression, se sont investis dans de nombreux projets, à l'échelle de la classe ou de l'école.

Les notions de civisme et d'engagement ont été

travaillées par le biais de plusieurs actions :

- apprentissage de la langue des signes,
- ramassage de déchets dans la commune,
- sortie locale avec pique nique « zéro déchets » où les élèves ont eux-mêmes composé avec des produits frais leur propre repas,
- transformation progressive de la cour de l'école en jardin botanique et potager.

Ils se sont également impliqués dans de nombreuses réalisations, expérimentations et investigations autour de l'eau afin de concevoir et présenter des œuvres dans notre petit musée éphémère qui fut ouvert au public le 3 mai dernier. Ils ont ainsi pu s'essayer à des techniques audiovisuelles, plastiques, et approcher la notion de scénographie.

Mais ce n'est pas parce que les neurones sont en ébullition qu'il faut se permettre d'oublier le corps !

Afin de garantir un équilibre de corps et d'esprit, la classe s'est lancée sur cette fin d'année dans un cycle de randonnées, avec une sortie d'une demi-journée par semaine aux abords de Maxent : une occasion de découvrir « le vivant » et de se préparer pour la « grande sortie » dans les hauts lieux de Brocéliande.

Et comme toute l'année, les enfants ont pu s'essayer à de multiples activités lors de nos ateliers manuels hebdomadaires : cuisine, informatique, photographie, sculpture et moulure, théâtre...

Au printemps, après avoir étudié toutes sortes d'œufs (des gros, des bleus, des verts, des blancs...) et leur pondeuse, nous avons également eu le plaisir de voir naître des poussins dans notre classe ! Les petits gallinacés s'en sont ensuite allés rejoindre leur nouvelle famille.

Tous ont hâte de découvrir ce que la fin de l'année leur promet encore : planétarium et Nuit de la Lecture viendront ponctuer notre thématique de l'année « La tête dans les étoiles, mais les pieds sur Terre ! »

LES ÉLÈVES DE CE1-CE2

À partir du mois de mars, les élèves de CE1-CE2 ont bénéficié d'un cycle de dix séances de natation à la piscine de Guer. Ils ont pu se familiariser avec l'eau et travailler les compétences suivantes : les entrées dans l'eau, l'immersion, la flottaison et les déplacements. A chaque séance, un parent d'élève agréé encadrait un groupe d'enfants. L'objectif pour tous est avant tout d'être à l'aise dans l'eau afin, plus tard, d'apprendre à nager en sécurité.

En classe, les élèves ont également travaillé sur l'eau et mené des expériences comme de vrais scientifiques.

À la manière de l'artiste plasticienne Angèle Riguidel et à partir d'objets recyclés, la classe a créé des œuvres en s'inspirant des fonds marins. Lors des portes ouvertes du mardi 3 mai, les élèves ont présenté avec grande fierté leur exposition à leurs parents.

Pour cette dernière période, les élèves s'exercent à rouler en vélo en toute sécurité dans la cour de l'école. Le projet se concrétisera par une sortie sur les chemins de Maxent grâce à la participation de parents agréés.

Enfin, nous clôturerons l'année scolaire par une visite au planétarium à la Cité des Sciences de Rennes.

ÉCOLE LES GALLO PEINTS

LA CLASSE DE CM1 CM2

La classe de CM1 CM2 arrive en fin de période, certains projets vont donc se terminer. Cette dernière semaine est marquée par la venue de la SPA (Société Protectrice des Animaux) de Rennes qui vient remercier les élèves pour leur projet de Noël des animaux, qui avait permis la récolte de plus de 100 kilos de nourriture, de litières, de couvertures et d'accessoires. Cette intervention visant à sensibiliser les élèves au monde animal et à leur présenter l'association, était un moment très attendu des élèves. De plus, deux chiens et un chat étaient présents dans la classe pour favoriser les échanges et apporter une petite touche de douceur à cette matinée. Un grand merci à eux d'être venus de Rennes, pour le plus grand plaisir des élèves (et de la maîtresse !).

Ensuite, les élèves continuent à travailler en parallèle sur le projet « musée de l'eau à l'école », qui sera accessible à tous, le même jour que nos portes ouvertes. Notre classe de CM travaille sur la photographie en étudiant les prises de vues, les filtres et les effets possibles grâce à l'appareil photo. Ce projet motive énormément les élèves qui sont pressés de présenter leurs travaux aux visiteurs.

Pour terminer, la classe se prépare à la sortie scolaire de juin : une journée d'exploration au parc de Branféré. Il s'agira d'une sortie commune avec la classe de TPS PS MS de de Emilie Taquet, afin de donner de l'importance au partage entre les élèves, quel que soit la différence d'âge.

 **Anthony Quéro**
Le directeur, pour l'équipe éducative



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

ÉCOLE LES GALLO PEINTS

Voici une photo souvenir du carnaval de l'école les Gallo Peints qui a eu lieu le 8 mars dans les rues de Maxent.

Pirates, fées, princesses et compagnie se sont retrouvés gaiement autour d'un goûter concocté par les membres de l'APE.

La vente de chocolats pour Pâques, le financement des ingrédients pour un pique-nique sur le thème « zéro déchet » (le 7 juin), mais également les sorties scolaires de fin d'année font partie des actions de l'association.

La fête de fin d'année scolaire se prépare. À l'heure où nous éditons cet article nous ne sommes pas en mesure d'en présenter le déroulement. Venez découvrir le musée sur le thème de l'eau réalisé par les enfants !

 **Aurélié Pénuizic**
Pour l'équipe de l'APE



ÉCOLE SAINT JOSEPH

UN SPECTACLE DE CIRQUE ET DE MUSIQUE À L'ÉCOLE ST JOSEPH

Toyo, un spectacle de cirque et de musique s'est invité dans notre école le jeudi 2 décembre. Ce spectacle proposé à tous les enfants par La Loggia et la compagnie Les Colporteurs a ravi les petits comme les plus grands. Toyo est un tuyau de chantier apprivoisé par Gillou le contorsionniste et Coline, flûtiste, fait chanter Toyo. Gillou s'amuse avec ce tuyau et toutes ses contorsions et ses jeux d'équilibriste ont surpris les enfants ! Les maternelles ont ensuite participé à un atelier avec les artistes. Ils ont découvert et manipulé les percussions vues dans le spectacle et se sont initiés à l'équilibre en prenant conscience de leur corps et de la gravité. Nous remercions l'Association des Parents d'Élèves qui nous a offert ce beau spectacle de fin d'année.

INTERVENTION DE LA GENDARMERIE SUR LES DANGERS D'INTERNET

Le mardi 18 janvier vers 10h30, Florence Levy, gendarme de la brigade M.P.P.F (Maison, Prévention, Protection des Familles) est venue dans les classes de CE2-CM2 et de CM1 de l'école St Joseph de Maxent. Elle est intervenue pour parler des dangers d'internet et des écrans. Elle a commencé par nous expliquer qu'aux débuts d'internet en 1998, seuls 2,4% de la population était équipée ; en 2021, c'est 88% de la population ! Elle nous a parlé des PEGI, logos qui indiquent les limites d'âge et signalent les contenus choquants. Les conseils de Florence : signaler les photos et contenus déplacés à un adulte. Mais aussi, regarder des films en respectant les limites d'âge.

CLASSE DEHORS POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Depuis le mois de novembre, la classe de maternelle participe à un projet « classe dehors ». Deux fois par mois, ils se rendent sur le Domaine des Hayes avec lequel une convention a été passée, et ils explorent la nature en apprenant différemment. Ce projet a de multiples objectifs pour les enfants tels que le renforcement de l'estime de soi, la reconnexion avec leur environnement proche. Ils redécouvrent ainsi la nature, ils donnent du sens aux apprentissages et développent leur plaisir d'apprendre. Les retours des enfants sont positifs et ils apprécient ces matinées à l'extérieur très vivifiantes et surtout le goûter accompagné d'un bon choco-



Nous avons aussi parlé des réseaux sociaux. Il n'est pas autorisé de les utiliser avant 13 ans. Florence Levy nous a mis en garde sur la présence de pédophiles sur les réseaux sociaux. Nous avons aussi abordé le sujet du cyberharcèlement au travers des réseaux sociaux. Il ne faut pas poster de photos de soi, ou de quelqu'un pour mieux nous protéger des remarques malveillantes. Florence a précisé que 18 enfants et adolescents ont mis fin à leurs jours en 2021, à cause du cyberharcèlement.

Pour bien nous protéger, il faut respecter les mêmes règles que dans la vie de tous les jours : ne pas parler aux inconnus, ne pas poster de photos, ne pas insulter.

La conclusion, c'est qu'internet n'est pas dangereux, surtout si on apprend à s'en servir !

 **Les élèves de CE2-CM2**

CARTES DE VŒUX POUR LES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

Cette année, les enfants de CE et CM ont renouvelé les cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD de Maxent. En retour, les enfants ont également reçu de leur part une belle carte avec de jolis messages. Nous espérons renouveler cet échange intergénérationnel plusieurs fois dans l'année. Merci à tous les enfants pour leur investissement.

lat chaud ! Avec l'arrivée des beaux jours, le jardin de l'école est également bien exploité pour travailler dehors : lecture d'histoires, dénombrement, graphisme sur le sol, observation de la nature et relaxation en écoutant les bruits de la nature... Mardi 1er mars, les maternelles ont fêté le carnaval. La météo ne leur a pas permis d'aller défiler à l'extérieur mais ils ne se sont pas découragés et ont défilé dans l'école. Pour cet évènement festif, ils avaient fabriqué des maracas, des castagnettes et une partie de leurs déguisements. Ils ont ensuite dansé sous une pluie de confettis avant de déguster des beignets.



ANIMATION DIÉTÉTIQUE AUTOUR DU PETIT DÉJEUNER

Les élèves du CE2 au CM2 ont bénéficié d'une animation autour du petit déjeuner par un diététicien de l'INTERFEL (Interprofession des Fruits et Légumes Frais). Ce réseau de diététiciens mène au quotidien des actions de proximité autour de l'équilibre alimentaire. L'objectif était de sensibiliser, d'informer, d'éduquer les enfants au « bien-manger » mais aussi de leur montrer l'importance du petit déjeuner avant d'aller à l'école. Ils ont revu le classement des différents aliments et ont retenu qu'on pouvait parfois consommer certains aliments pour se faire plaisir mais ne pas trop en abuser.

Delphine RENAIS
Directrice
Aude Brégeon
Enseignante des maternelles

MAX'EN MUSIQUE, ANNÉE 3 AUTOUR DU JAZZ

Cette année, nous clôturons notre troisième année Max'en musique. Après une première année autour du Rock puis une deuxième sur le rap/hip hop, c'est sur le jazz que nous travaillerons donc cette année. Les ateliers ont débuté fin janvier avec l'artiste Geoffroy Tamisier et cette année ce sera un conte musical qui sera mis en scène. Ce conte a été écrit en amont des ateliers par les élèves du CE1 au CM2. Au cours de ces ateliers, les élèves découvrent et manipulent différents instruments tels que le gong, les grelots, la contrebasse, la trompette... La restitution avec la mise en scène de ce conte musical a eu lieu le vendredi 20 mai.



APEL ÉCOLE SAINT JOSEPH

Cette année encore, le loto qui a eu lieu le samedi 26 mars a été une belle réussite. La motivation des parents d'élèves, la bonne humeur de chacun et une météo clémente, tout y était pour passer une belle soirée.

Afin d'innover, l'équipe de l'APEL a proposé cette année une vente de saucissons. Nous pouvons nous réjouir de ce succès. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'opération Gavottes est en cours pour le plus grand bonheur de nos gourmands.

Comme le veut la tradition, l'année scolaire se terminera par la kermesse de l'école et aura lieu le samedi 25 juin à l'espace Arbenn, 1 rue du Prélois. Les enfants vendront des carnets de tombola afin de pouvoir remporter des petits, moyens et gros lots. L'association vous remercie de leur réserver bon accueil.

L'équipe de l'APEL remercie déjà vivement les parents et les bénévoles qui s'investissent chaque année lors de toutes ces manifestations ainsi que les artisans et commerçants pour leur générosité.

Après la rentrée des enfants, ce sera également la rentrée 2022/2023 pour l'association qui démarrera par l'assemblée générale prévue en septembre à l'école. Tous les parents d'élèves y sont conviés afin de partager ces moments de convivialité et de partage. Ensemble, nous établirons l'agenda des manifestations et opérations de l'année à venir (vente de croissants, galettes, gavottes, loto, chasse à l'œuf...). Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'APEL sur son profil Facebook : Apel St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail suivante : apels-tjosephmaxent@gmail.com

 **Elisa Vauléon**
Secrétaire de l'APEL



TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Depuis 2020, le conseil municipal s'est installé. En tant que conseillers municipaux de la majorité, nous avons chacun trouvé notre place dans les diverses commissions existantes (voirie, communication, associations, périscolaire, CCAS). Nous pouvons y apporter notre expérience, nos compétences et nos idées, tout en y apprenant de la richesse des

échanges et du fonctionnement de la commune.

Chaque élu se sent à sa place dans une ambiance conviviale et constructive. Nous sommes heureux de voir que nos projets avancent, même si nous aimerions que certains puissent avancer plus vite afin de répondre au mieux aux demandes des habitants, petits et grands.

 **Les conseillers municipaux**
Vous, Nous, Ensemble pour Maxent

EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Pourquoi augmenter l'impôt sur la taxe foncière ?

Le conseil municipal vient d'augmenter de 2% le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La part communale passe ainsi de 34,69 % à 36,69%.

En 2021, les recettes taxes foncières et d'habitation confondues rapportaient 329 145 € à la commune. En 2022, le budget prévisionnel prévoit 366 000 € de recettes sur cette ligne budgétaire, soit un gain de 11,19% sur l'année précédente. Était-il indispensable d'alourdir l'impôt foncier ?

L'adjointe en charge du suivi des finances a indiqué aux conseillers municipaux que c'est le Trésor Public (Service de gestion comptable) de Montfort-sur-Meu qui a conseillé cette opération pour soutenir le coût de la création de deux emplois supplémentaires sur la commune.

La commune recrute un(e) responsable des services techniques et un coordonnateur ou une coordonnatrice enfance-jeunesse-éducation (28h par semaine). Certes, les services techniques avaient besoin d'être renforcés. Dans la précédente équipe municipale, la coordination enfance-jeunesse était assurée par l'adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires, en lien avec le secrétariat de mairie. Était-il opportun de créer un poste de responsable du service enfance jeunesse pour encadrer 9 agents ? Ce type de recrutement se

rencontre plus dans les villes que dans les petites communes.

Le budget prévisionnel de fonctionnement reste stable par rapport à l'année précédente, mais les charges de personnel seront passées de 34% à 38,68% en 2022, et ces charges ne cesseront de s'alourdir dans les années à venir.

La location gérance du café restaurant communal, Le Rozell Breton, n'a pas été renouvelée pour diverses raisons formulées lors d'une réunion publique sur le devenir du café restaurant : raison financière, nous dit-on, « il ne pourrait pas survivre » après le soutien de l'Etat octroyé pendant la pandémie et il ne répondait pas « à l'attente des habitants ».

Cette réunion a eu lieu le 5 avril, mais la décision a été prise sans concertation le 21 septembre 2021. La location gérance prend fin le 22 mai prochain, et sans délai, dès le 7 avril, un restaurateur Food Truck a obtenu droit de place sur le parking de la boulangerie.

La commission Vie économique nous dira prochainement comment elle envisage l'avenir du commerce communal, cependant l'aspect humain de cette affaire n'a jamais été évoqué à ce jour.

 **Henri Doranlo**
Pour la minorité

Vendredi 17 juin 2022

Spectacle organisé par La Loggia

D'UN SOUFFLE TU CHAVIRES COMPAGNIE ESCALE

Masque et marionnette

Librement inspiré de «Deux mots»
d'Isabel Allende.

À 20h | Espace Arbenn | 50 min
À partir de 7 ans | 5, 7 et 10 euros



Elle vend des mots. Il fait la guerre.
Elle est aimée du petit peuple. Il ne supporte plus d'être craint.
Elle parcourt le pays. Il rêve d'être élu président.
Il lui faut un discours. Elle pourrait l'écrire. Il la fait enlever. Elle
tressaille, il chavire.
Manipulés par les mécanismes secrets des mots, de l'amour et
du pouvoir, les personnages évoluent entre étranges marion-
nettes et corps chimériques. Un musicien leur insuffle la vie alors
qu'ils ne sont que des masques sur un théâtre de tréteaux.